

ARRÊTÉ

fixant pour la commune d'Ouzouer sur Trézée l'état des listes de candidats aux élections municipales et communautaires du 2 octobre 2022

Le Sous-Préfet de Montargis

VU le code électoral ;

VU l'arrêté du sous-préfet de Montargis du 27 juin 2022 portant convocation des électeurs ;

VU les récépissés définitifs d'enregistrement des déclarations de candidature ;

VU le tirage au sort effectué en préfecture le 9 septembre 2022.

VU l'arrêté préfectoral du 14 avril 2022 portant délégation de signature à M. Régis CASTRO, sous-préfet de Montargis ;

ARRÊTÉ

Article 1^{er} :

L'état des listes de candidats pour les élections municipales du 2 octobre 2022 est fixé, pour la commune d'Ouzouer sur Trézée, comme suit :

Numéro du panneau d'affichage	Intitulé de la liste	Tête de liste
1	Pour Ouzouer, avec bon sens	M. GERVAIS Denis
2	Dynamisons Ouzouer	Mme LECLERCQ Anne
3	Ouzouer ensemble pour l'avenir	M. PARIS Jérémy

La composition des listes susvisées figure en annexe du présent arrêté.

Article 2 :

Le présent arrêté sera affiché en mairie et au bureau de vote le jour du scrutin.

Article 3 :

Le Sous-Préfet de Montargis et le maire de la commune d'Ouzouer sur Trézée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montargis, le **28 SEP. 2022**

Le Sous-Préfet



Régis CASTRO

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans – 28, rue de la Bretonnerie – 45 057 ORLEANS Cédex – qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au Greffe de cette juridiction dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Tout recours doit être adressé en recommandé avec accusé de réception.

Vous avez également la possibilité de former un recours gracieux auprès de la Préfète du Loiret – Bureau des Élections et de la Réglementation – 181, rue de Bourgogne – 45 042 ORLEANS Cedex ou hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur – Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques – Cabinet – Bureau des Polices Administratives – Place Beauvau – 75 800 PARIS CEDEX 08 – Ce recours gracieux ou hiérarchique maintient le délai de recours contentieux, s'il est lui-même formé dans le délai de deux mois courant, à compter de la notification de la décision contestée.

Élections Municipales 2nd tour du 2 octobre 2022

**Département 45 Loiret
Commune 245 – Ouzouer sur Trézée**

01 Pour Ouzouer, avec bon sens

Candidature au conseil communautaire

1 M. GERVAIS Denis

Oui

2 Mme CAILLAUT Valérie

Oui

3 M. VATAN Pascal

Oui

4 Mme MOLINET Francine

5 M. LELOUVIER Patrick

6 Mme MARTEAU-BOUESSAY Michèle

7 M. SAVOLDELLI Benoit

8 Mme GIMONET Sandra

9 M. CAMUS Willy

10 Mme LE LANN Josiane

11 M. SCHERER Philippe

12 Mme DION Karine

13 M. CHARRON Sylvain

14 Mme SWYNGHEDAUW Muriel

15 M. DAUPLEIX Sébastien

16 Mme KACZMARECK Magali

17 M. MANIOT Stéphane

Élections Municipales 2nd tour du 2 octobre 2022

**Département 45 Loiret
Commune 245 – Ouzouer sur Trézée**

02 Dynamisons Ouzouer

Candidature au conseil communautaire

1 Mme LECLERCQ Anne

Oui

2 M. GONZALEZ Eric

3 Mme DULAS Dominique

4 M. ODRY Bertrand

Oui

5 Mme SALIN Catherine

Oui

6 M. DUBOIS Jérémy

7 Mme BOULARD Marie

8 M. DELCOURT Hervé

9 Mme PREVOST Clémentine

10 M. PALOUS Sébastien

11 Mme ALIX Tiphaine

12 M. FRAPPIN Yannick

13 Mme LAURENT Monique

14 M. GUYOMARD Alexandre

15 Mme FRAPPIN Cécile

Élections Municipales 2nd tour du 2 octobre 2022

**Département 45 Loiret
Commune 245 – Ouzouer sur Trézée**

03 Ouzouer ensemble pour l'avenir

Candidature au conseil communautaire

1 M. PARIS Jérémy	Oui
2 Mme DEMBELE Angélique	Oui
3 M. COBO Fabrice	Oui
4 Mme GUILLARD Lisa	
5 M. DE OLIVEIRA Fabrice	
6 Mme GALERA Marion	
7 M. SALIN Hervé	
8 Mme GERARD Valérie	
9 M. VIGREUX Benjamin	
10 Mme MALAISÉ Sandrine	
11 M. POPOVICI Alexandru	
12 Mme BRENNNA Florence	
13 M. LEMAITRE Philippe	
14 Mme VENON Carole	
15 M. MOLLEREAU Guillaume	
16 Mme MELIN Claudette	

